

République Islamique de Mauritanie

Honneur –Fraternité – Justice



Ministère de l'Economie et des
Finances

**RAPPORT SUR L'EXECUTION DU
BUDGET DE L'ETAT AU 1^{er}
SEMESTRE DE 2017**

Août 2017



**RAPPORT SUR L'EXECUTION DU
BUDGET DE L'ETAT**

Premier semestre 2017

TABLE DE MATIERES

Avant-propos	3
1. Introduction	3
2. Recettes	4
2.1. Recettes Fiscales	4
2.1.1. Ecart entre recettes fiscales prévues et perçues	5
2.1.2. La répartition des performances par nature	5
2.2. Recettes non fiscales et dons	6
3. Dépenses	7
3.1. Les dépenses de fonctionnement	8
3.2. Dépenses d'investissements	9
4. Aperçu des dépenses d'investissement sur financement intérieur à mi-août 2017	9
4.1 Les affaires économiques	10
4.2 Services généraux des administrations publiques	12
4.3 La Protection sociale	13
4.4 Santé	13
4.5 Logement et équipement collectifs	13
4.6 Loisir Culture et culte	13
4.7 Protection de l'environnement	14
4.8 Enseignement	14
4.9 Ordre et sécurité publique	15
4.10 Conclusion de l'aperçu sur les dépenses d'investissement	15
5. Soldes	15
6. Financement	16
6.1. Financement intérieur	16
6.2. Financement extérieur	16
7. Classification Fonctionnelle	17
7.1. Classification Générale	17
7.2. Dépenses de la lutte contre la pauvreté	17
Annexe	18
Annexe1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2017	19
Annexe 2 : Classification fonctionnelle	23
Sigles et abréviations	26

AVANT PROPOS

Dans le cadre de son obligation de rendre compte et à mi-parcours d'informer la représentation et l'opinion publique nationales sur l'état d'exécution de la loi de finances et sur les opérations financières de l'Etat, le Ministère de l'Economie et des Finances dresse ce rapport qui expose et commente ces opérations durant le premier semestre de l'année 2017 en **mettant l'accent sur les dépenses d'investissement durant les huit premiers mois de la même année**. Ce rapport enrichit les publications périodiques du Département que sont le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), le rapport du Comité National de suivi des revenus des hydrocarbures (CNSRH), la situation du financement fournie par la BCM ainsi que toutes les situations disponibles et significatives.

A cette occasion, il conviendrait de rappeler que les statistiques majeures des finances publiques sont mensuellement produites et publiées et que celles-ci sont accessibles à travers les différents sites du Ministère de l'Economie et des Finances, notamment www.economie.gov.mr et www.tresor.mr. Ainsi est-il suggéré à toute l'opinion publique nationale et plus particulièrement aux élus du peuple, aux membres de la société civile, aux journalistes et aux experts, d'exploiter ces publications afin d'être, en permanence, au courant de l'évolution de l'exécution budgétaire. Cela est d'autant plus important, que l'écho du jugement qu'ils pourront faire de cette exécution, et qu'elle que soit la nature de ce jugement, est très important pour le Gouvernement, car constituant une preuve de taille de l'ancrage réel et progressif de la démocratie et de la bonne gouvernance dans notre pays.

1. INTRODUCTION

L'exécution du Budget de l'Etat du premier semestre de l'année 2017 confirme la volonté du Gouvernement de répondre aux nouveaux défis et de continuer sa réorientation vers des priorités plus favorables à la croissance inclusive, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois. Il reste notamment marqué, par la poursuite des efforts de mobilisation des ressources, par la rationalisation des crédits de fonctionnement, et par le maintien d'un niveau soutenu de recettes permettant de couvrir les dépenses nécessaires d'investissement.

Au total, le budget de l'Etat pour l'année 2017, tel qu'arrêté par la loi de finances initiale, s'établit en recettes et en dépenses à la somme estimée de 468,44 Mds d'UM, soit une diminution de 26,70 Mds UM en

valeur absolue et de 5,39% en valeur relative par rapport à la loi de finances rectificative de 2016.

Les dépenses de ce budget se répartissent en :

- ◆ **Dépenses de fonctionnement pour 303,96 Mds UM ;**
- ◆ **Dépenses sur comptes spéciaux du trésor de 25,55 Mds UM ;**
- ◆ **Dépenses en capital (dépenses d'investissements hors amortissement de la dette) projetées à 116,56 Mds UM.**

Après une année 2016 où l'activité économique mondiale a progressé à un rythme relativement modeste, l'année 2017 devrait enregistrer, sous l'effet de l'amélioration des perspectives dans les pays avancés, un taux de croissance légèrement plus élevé, néanmoins la dégradation de la conjoncture dans quelques grandes économies émergentes et dans les pays exportateurs de pétrole s'est traduite par une croissance durablement plus faible dans les pays émergents et les pays en voie de développement.

La conjoncture économique de notre pays a entamé une reprise qui s'explique par le rebond enregistré par le secteur extractif ainsi que par les évolutions attendues du BTP et de l'agriculture, sans oublier l'impact positif des industries manufacturières et des performances grandissantes de la pêche. Toutefois, le Gouvernement entend renforcer et préserver les acquis obtenus ces dernières années en matière de consolidation budgétaire et de soutenabilité des finances publiques, sans pour autant compromettre la mise en œuvre des priorités déjà définies dans sa stratégie de développement.

L'exécution budgétaire au premier semestre 2017, à l'instar de celle de la même période de l'année 2016, s'est déroulée dans de bonnes conditions marquées par un niveau convenable de recettes associé à une bonne maîtrise des dépenses sans pour autant affecter ni le financement de l'investissement dont le niveau d'exécution est conforme aux prévisions, ni le bon fonctionnement de l'Administration.

Le tableau des opérations financières de l'Etat du premier semestre de 2017 montre que la gestion des finances publiques est maîtrisée et que les dépenses d'investissement, principal stimulant de la croissance en Mauritanie, ont continué sur le même rythme élevé constaté les dernières années. Le niveau de mobilisation de ressources intérieures prouve que le pays a quand bien même réussi à absorber le choc de la baisse

drastique des recettes du secteur minier, intervenue ces dernières années.

Le présent rapport contient aussi un aperçu des dépenses d'investissement exécutées durant le premier semestre de 2017, dont l'objectif est d'illustrer les efforts consentis par le Gouvernement dans ce cadre.

Le rapport analyse par ailleurs aussi en détail les dépenses de l'Etat selon la nomenclature économique ainsi que suivant la classification fonctionnelle ; Donc une classification plus rapprochée de la compréhension économique et surtout qui permet d'identifier et de singulariser les dépenses destinées à la lutte contre la pauvreté.

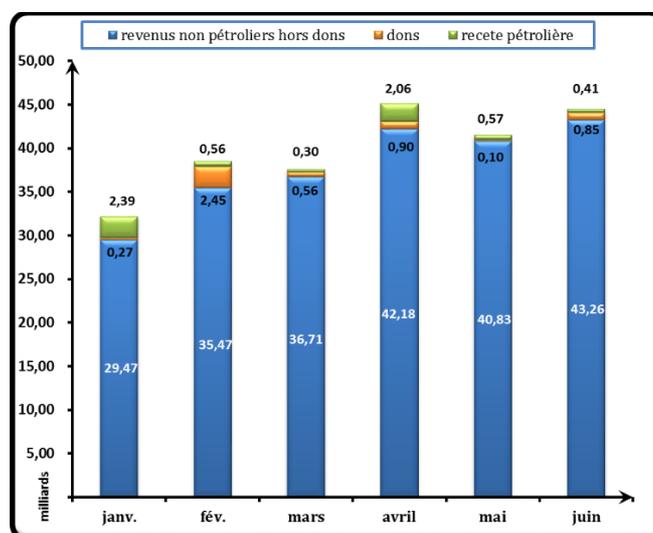
Les chiffres mensuels de ce rapport concordent en général avec les publications mensuelles. Ils peuvent cependant avoir subi un léger lissage pour tenir compte des centralisations successives ayant lieu tout au long du semestre.

2. LES RECETTES

Les recettes totales de l'Etat pour le premier semestre de l'année 2017 se sont élevées à 239,60 Mds d'UM, ce qui représente un taux de réalisation de 93,24% des objectifs du premier semestre de cette année. Ce résultat s'explique par le dynamisme considérable des recettes fiscales, du niveau important des dividendes du portefeuille public (8,52 Milliards) et de l'évolution positive des recettes du secteur de pêche. Les réalisations des recettes pour ce semestre représentent ainsi 51,14% des objectifs de recettes prévisionnelles de la loi des finances de 2017 qui se situent à 468,44 Mds d'UM.

Elles sont de 5,60% supérieures aux réalisations du 1^{er} semestre de l'année précédente qui se sont élevées à 226,89 Mds d'UM.

Graphique 1 : Recettes totales (Pétrole et Dons Compris)



Le graphique 1 illustre les tendances des recettes totales (dons et pétrole compris) durant le premier semestre de l'année 2017.

Il montre ainsi une augmentation importante des dons au mois de février (2,45 Mds), grâce surtout à un don de 1,65 milliards encaissés ce mois là.

Les recettes pétrolières ont pour leur part connu une variation remarquable durant cette période en enregistrant des crêtes aux mois de janvier et d'avril correspondant aux encaissements au titre de ventes.

Les revenus non pétroliers hors dons ont connu une augmentation importante s'élevant du 29,47 Mds au mois de janvier à 43,26 Mds au mois de juin.

2.1. Recettes Fiscales

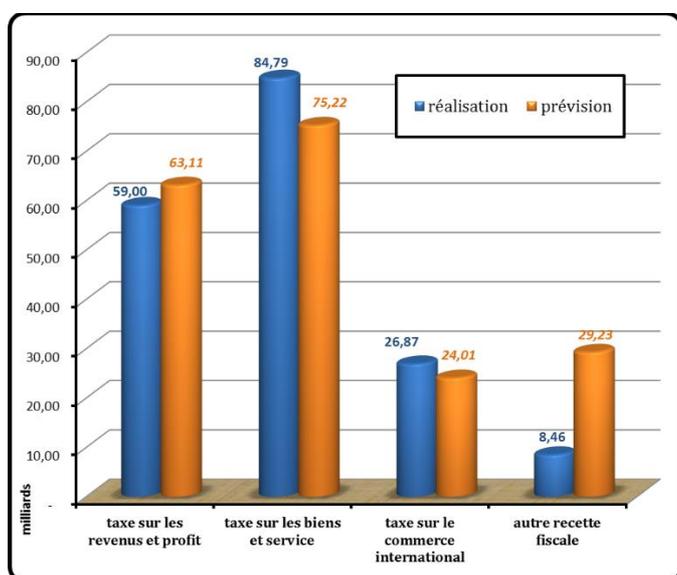
Les recettes fiscales du 1^{er} semestre de 2017 ont enregistré un taux de réalisation de 91,4 % par rapport aux objectifs de la période qui se situent à 191,57 Mds UM.

Ces recettes qui s'élèvent à 175,11 Mds sont supérieures de 17,05% en comparaison aux réalisations de 149,60 Mds atteintes au 1^{er} semestre de l'année précédente.

2.1.1. Ecart entre recettes fiscales prévues et perçues

Le suivi des recettes fiscales a permis durant cette période d'augmenter sensiblement l'efficacité de l'effort de recouvrement et surtout de compenser efficacement le déficit des recettes fiscales du secteur extractif.

Graphique 2 : Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de recettes fiscales



Le graphique 2 montre que les différentes composantes des recettes fiscales ont enregistré, en comparaison aux prévisions budgétaires, des taux de réalisation assez importants.

C'est ainsi que les taxes sur les revenus et profits ont été de 4,11 Mds d'UM inférieures aux prévisions avec un montant 59 Milliards d'UM contre un montant prévisionnel de 63,11 Mds d'UM, soit 93,48% de taux de réalisation.

Les taxes sur les biens et services ont atteint 84,79 Mds correspondant à un taux de réalisation de 112,72 % au premier semestre de 2017.

Les taxes sur le commerce international se sont situées à 26,87 Mds d'UM contre 24,01 Mds de prévisions (soit 111,90% de taux de réalisation).

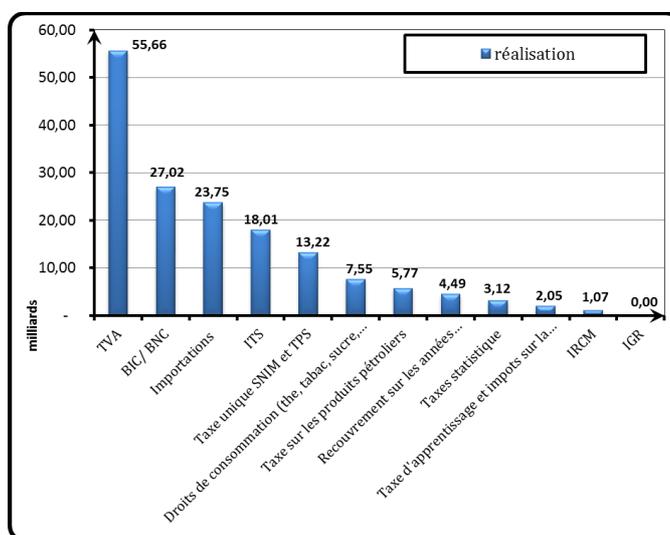
Cette bonne performance de recouvrement de recettes fiscales est essentiellement due aux efforts conjugués de

toutes les directions concernées du Ministère de l'Economie et des Finances et surtout au remarquable travail effectué par les régies de recettes fiscales (DGI et DGD).

2.1.2. La répartition des performances par nature

Une analyse plus détaillée des recettes fiscales, permet de mieux présenter le comportement de ces recettes par nature.

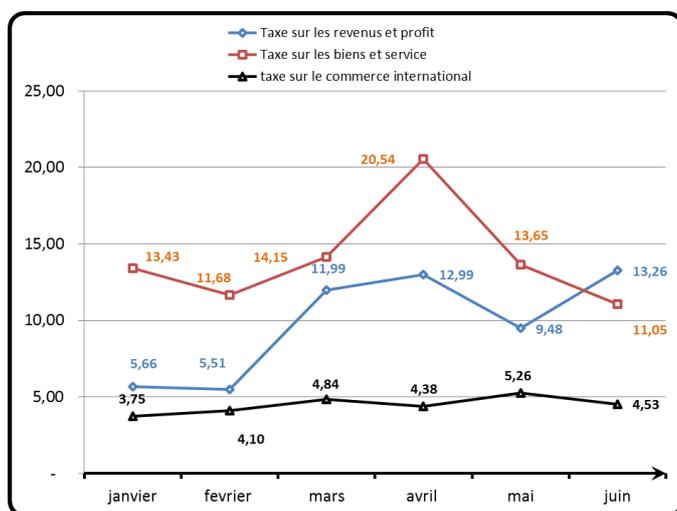
Graphique 3 : Aperçu détaillée des recettes fiscales



Le graphique 3 montre qu'en terme absolu, les réalisations de recettes fiscales sont pour l'essentiel constituées de la TVA, du BIC/BNC/IMF, du Droit d'importation et de l'Impôt sur les Traitements et Salaires (ITS). Il en ressort ainsi que :

- La TVA constitue le principal poste de recettes fiscales dans lesquelles son apport avoisine 31,78% ;
- Le deuxième poste est le (BIC total /BNC/IMF) avec un apport de 19,74% ;
- Ensuite il y'a (les Droits d'importations), (l'ITS) et (taxes unique SNIM et TPS) avec respectivement 13,56 %, 10,28 % et 7,54 %.

Graphique 4 : Evolution des principaux postes des recettes fiscales au 1er semestre 2017



Le graphique 4 montre que chaque groupe de recettes évolue à un rythme qui lui est propre.

Les taxes sur les revenus et profits ont connu une évolution irrégulière tout au long de ce semestre en enregistrant leur maximum aux mois d'avril et de juin. Ce comportement s'explique en partie par le BIC, dont la date limite de déclaration est fixée au 31 mars de chaque année, au risque pour le contribuable de payer des pénalités retard.

Les taxes sur les biens et services ont connu une fluctuation remarquable avec un pic au mois d'avril d'un montant de 20,54 Mds.

Les taxes sur le commerce international sont restées stables autour d'une valeur moyenne de 4,47 Mds par mois.

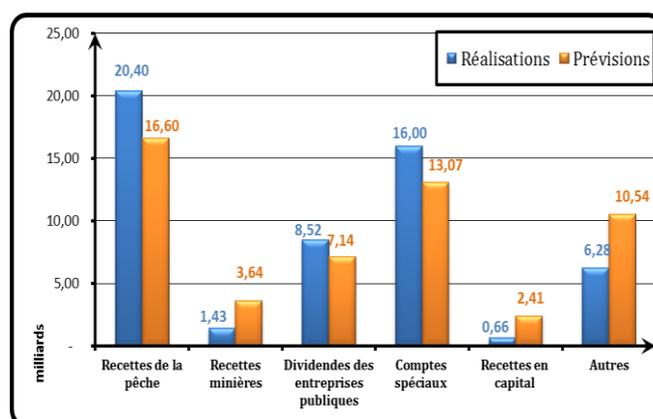
2.2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont atteint durant le premier semestre de l'année 2017 un montant de 53,29 Mds d'UM pour un objectif de 53,40 Mds, soit un taux de réalisation de 99,80% par rapport à l'objectif.

En revanche, le montant des recettes non fiscales est inférieur de 10,61% aux réalisations de la même période de l'année précédente qui se sont situées à 59,62 Mds UM. Cette baisse s'explique par l'augmentation du prix des hydrocarbures sur le marché international qui a conduit à la diminution du différentiel encaissé au titre du FAID.

Les deux principaux postes (en valeur) de cette catégorie sont les recettes de la pêche avec un apport de 38,27 % du total de ces recettes et les comptes spéciaux (30,02 % du total des recettes non fiscales)

Graphique 5: Performances globales des recettes non-fiscales

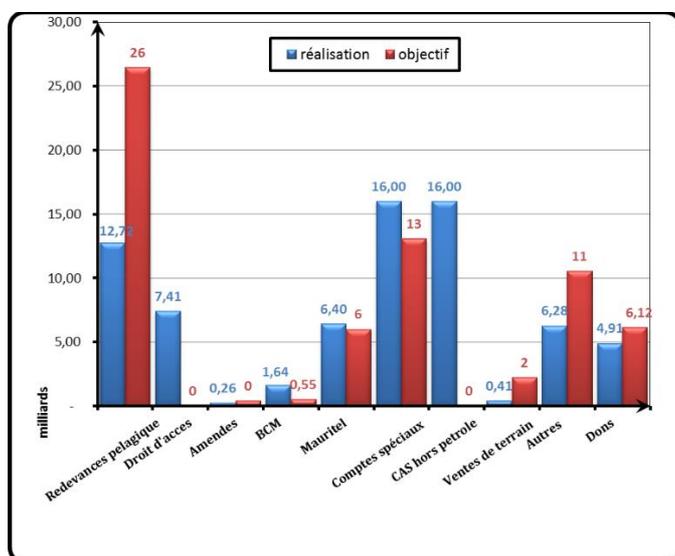


Le graphique 5 montre un comportement plutôt performant de certaines recettes non fiscales par rapport aux prévisions de la période, bien que pour d'autres recettes non fiscales le résultat est resté en deçà des attentes.

En définitive on peut précisément retenir que :

- Le niveau de recettes minières (cadastrales) au premier semestre 2017 est de 1,43 Mds d'UM contre 3,72 milliards d'ouguiyas au premier semestre de 2016 (soit une baisse de 61,50%).
- Les recettes de la pêche se sont situées au premier semestre de 2017 en dessus des prévisions (20,40 Mds d'UM contre 16,60 milliards). Elles ont aussi dépassé les recettes de pêche du premier semestre de 2016, qui étaient de 16,22 milliards d'Ouguiya.
- Les recettes des comptes spéciaux ont dépassé les prévisions car le prix du pétrole retenu pour les prévisions de la loi de finances de 2017 est supérieur au prix effectif constaté (16 contre 13,07 milliards).
- Un niveau important des dividendes et redevances 8,52 Milliards contre 7,14 milliards attendus.

Graphique 6: Performances détaillées des recettes non fiscales et dons



L'analyse détaillée des recettes non fiscales et dons dévoile que :

Les principales sources des recettes de la pêche durant le semestre ont été *les redevances* avec (12,72 Mds d'UM), et *le droit d'accès* avec (7,41 Mds).

Le poste « dividendes et redevances des Entreprises Publiques » en l'absence des dividendes de la SNIM, a essentiellement été alimenté par les dividendes de Mauritel qui se sont élevées à 6,40 Mds avec un apport de 75,08 % du total des dividendes notamment ceux des deux ports de Nouakchott et de Nouadhibou et celui de la BCM.

Les dons se sont situés à hauteur de 4,91 milliards d'ouguiyas en dessous du niveau des prévisions de 6,12 milliards d'Ouguiyas, soit un taux de réalisation de 80,14%. Ils sont significativement en dessous de leur niveau pour la même période de 2016 (11,27 Mds d'UM).

3. LES DEPENSES

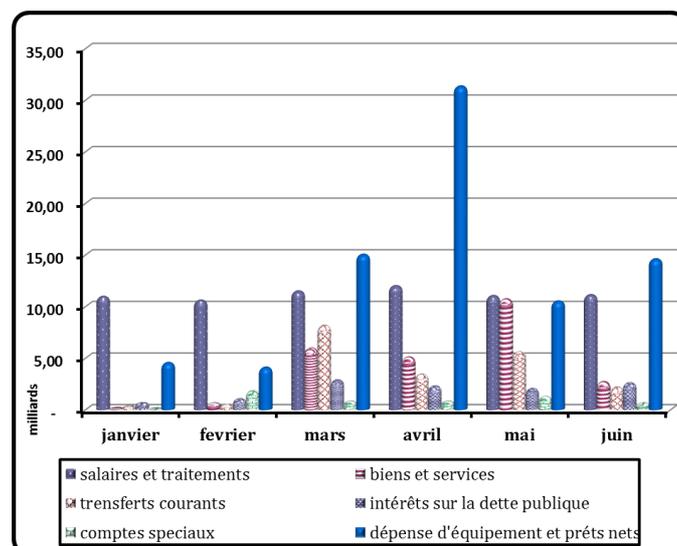
Les dépenses totales enregistrées au cours du 1^{er} semestre de l'année 2017 s'élèvent à 238,42 Mds d'UM (poste « Dépenses et prêts nets ») dépassant donc les prévisions, qui sont de 195,09 Mds d'UM, soit un écart par rapport à l'objectif de 22,21 %.

Elles sont cependant inférieures de 1,78 Mds d'UM, (soit -0,94%) aux dépenses totales du 1^{er} semestre de l'année précédente qui se sont élevées à 240,20 Mds d'UM.

Le souci du paiement à échéance correcte de toutes les dépenses est de rigueur ce qui conduit parfois à de légers dépassements sur les prévisions infra-annuelles, sachant que le risque de dépassement sur l'année est exclu.

Les dépenses de fonctionnement sont supérieures (14,88 Mds d'UM, soit 10,75%) aux dépenses de fonctionnement du 1^{er} semestre de l'année précédente qui se sont élevées à 138,33 Mds d'UM.

Graphique 7 : Evolution des dépenses et prêts nets durant le semestre



Sur le graphique 7 on constate que les « *salaires et traitements* » ont peu varié durant le semestre ; Ce sont là des dépenses obligatoires et naturellement régulières.

La récente réforme qui a consisté à intégrer les salaires des entités publiques dans le système RATEB a conforté cette régularité, d'où l'absence des crêtes de dépenses salariales constatées les années précédentes en mars et en avril et qui étaient dues au mandatement des trimestres de salaires des Etablissements et Publics et à la notification des salaires des personnels de ambassades.

Les « *Dépenses de biens et services* » n'ont commencé qu'à partir de la mise en place effective du budget soit au mois de mars et ont enregistré leur maximum en mai, conformément à leur comportement les années passées.

Les dépenses d'équipements et prêts nets ont enregistré de relatives fluctuations durant la période et ont enregistré leur valeur maximum en avril.

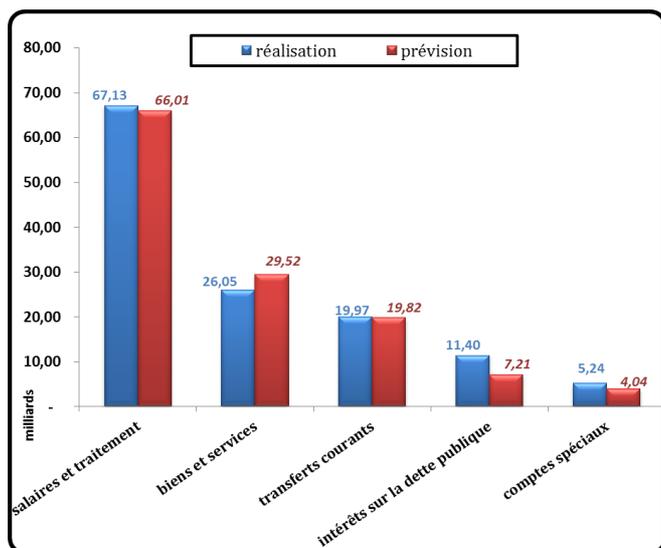
L'exécution des Dépenses de transferts courants a commencé effectivement un peu plutôt cette année-ci, compte tenu de l'utilisation partielle de ces crédits pour payer les salaires des Etablissements Publics, dans le cadre de la réforme en cours visant à assainir la gestion de ces entités.

3.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont établies pour le premier semestre 2017 à 154,11 Mds, aussi ils sont supérieures de 19,36 Mds à l'objectif fixé à 134,75 Mds (soit un dépassement de 14%). Malgré ce dépassement, il transparait que le suivi régulier de l'évolution des dépenses a permis quand bien même une bonne maîtrise du comportement de celles-ci durant le semestre. Rappelons

Ces dépenses sont sinon supérieures (15,78 Mds d'UM, soit 11%) aux dépenses de fonctionnement du 1er semestre de l'année précédente qui se sont élevées à 138,33 Mds d'UM.

Graphique 8: Performance des dépenses de fonctionnement

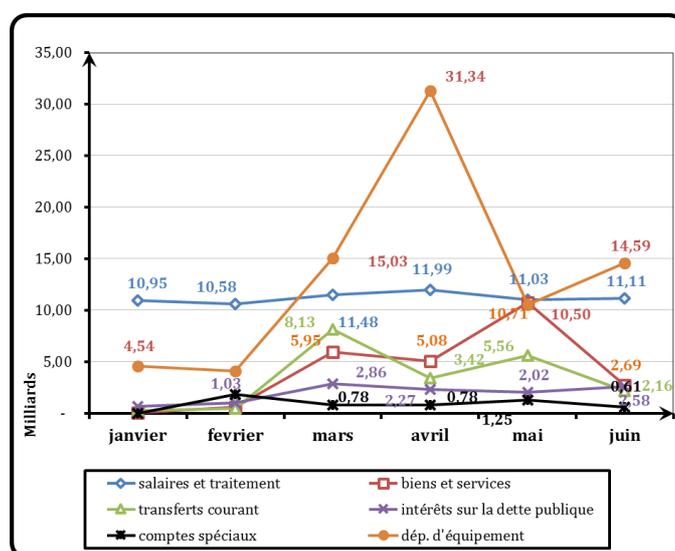


Le graphique 8 montre que la masse salariale a été maîtrisée malgré le léger dépassement constaté (exécutée à 67,13 Mds, soit supérieur de 1,01 % à

l'objectif), que les transferts courants sont supérieurs de 1 % par rapport à l'objectif fixé à 19,82 Mds, que les comptes spéciaux sont en dessus de la prévision (5,24 Mrd de réalisation contre 4,04 Mds de prévisions) et que les intérêts de la dette publique sont supérieures de la prévision (11,21 contre 7,21 de prévision).

Parmi les dépenses courantes, la rubrique des dépenses sur biens et services capitalisant 26,05 Mds est en dessous de la prévision, soit -11,32%.

Graphique 9: Evolution des dépenses de fonctionnement durant le semestre



Sur le graphique 9 on constate que les salaires et traitements ont peu varié durant le semestre en enregistrant des montants fluctuant autour d'une moyenne mensuelle de 11,18 Mrd.

Les postes des biens et services et des transferts courants ont suivi à peu près le même rythme d'évolution avec un pic en mars pour les transferts courants et en mai pour les biens et services.

Les intérêts de la dette publique sont suivi un rythme irrégulier avec au paroxysme les mois de mars et de juin, ce qui s'explique par d'importantes échéances de la dette extérieure ces mois là.

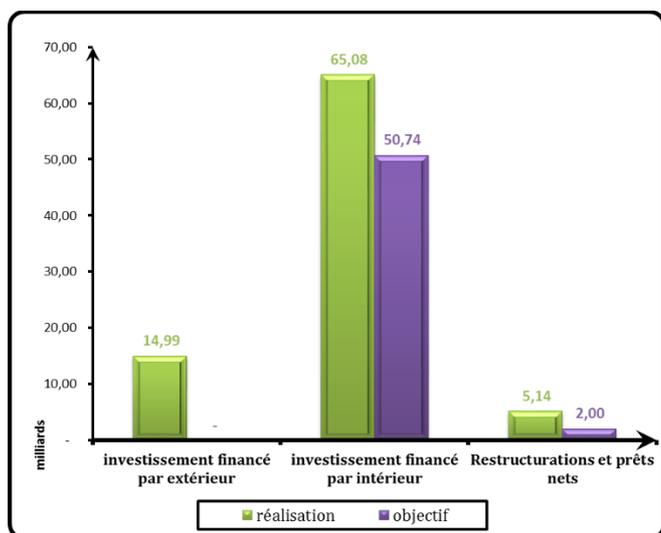
Les comptes spéciaux sont restés stables durant toute la période.

3.2 Les Dépenses d'investissement

Au premier semestre de l'année 2017, les dépenses d'investissement se sont situées au-dessus de l'objectif poursuivi pour la période, puisqu'elles ont atteint 80,07 milliards d'UM, pour un objectif de 58,34 milliards d'UM, soit un taux d'exécution de 137,25%.

Elles sont inférieures (16,88 Mds d'UM, soit 17,41%) aux dépenses d'investissement du 1er semestre de l'année précédente qui se sont élevées à 96,95 Mds d'UM, car en 2016 la préparation du sommet de la Ligue Arabe accueilli par notre pays a engendré plus de dépenses d'investissement que de coutume.

Graphique 10: Evolution des dépenses d'investissement pour le semestre



Le graphique 10 montre que les investissements financés par l'Etat dépassent largement les prévisions avec un taux de réalisation de 128,26% pendant que les investissements financés par les partenaires extérieurs ont atteint 14,99 Mds d'UM.

4. Aperçu des dépenses d'investissement sur financement intérieur à mi-août 2017

Depuis quelques années, l'Etat fournit des efforts soutenus pour maintenir un seuil élevé des dépenses d'investissements. Cette approche vise en tout premier lieu de booster la croissance et de doter le pays d'infrastructures vitales nécessaires pour son

développement. Cette approche revêt tout son sens pour le niveau de recettes exceptionnellement élevé constaté.

La détérioration des recettes du secteur extractif (pétrole et plus particulièrement mines) observée à partir de 2015 n'a pour autant pas empêché le maintien voire l'augmentation du niveau de recettes (voir ci-haut) et ce pour des raisons déjà élucidées.

La diminution des dépenses d'investissement, habituellement utilisée comme amortisseur pour compenser les chutes de recettes, n'a pas été nécessaire compte tenu du maintien des recettes à un niveau élevé, et ce malgré la difficulté de la conjoncture.

Au vu de ce qui précède et compte tenu du poids des dépenses d'investissement dans le dispositif de construction du développement, cette partie du rapport restituée pour les 8 premiers trimestre de 2017 les dépenses d'investissement payées en en faisant une analyse sectorielle conformément à la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP, ou COFOG en anglais) qui présente une ventilation détaillée des dépenses par fonctions, ou objectifs socioéconomiques poursuivis par les administrations publiques. Cette ventilation s'inscrit dans un ensemble de quatre classifications référencées sous le terme de nomenclature des dépenses par fonction décrites dans le Manuel des Statistiques des Finances Publiques de 2001 aux niveaux des chapitres 6.96 à 6.104. Ces classifications ont été élaborées par l'OCDE pour offrir un cadre normatif de comparaison entre les budgets des Etats.

Il convient de rappeler que les dépenses d'investissement ne sont payées qu'après l'exécution des travaux qui y correspondent. C'est ainsi qu'on peut avoir des dépenses payées durant cette période correspondant à des travaux effectuées avant celle-ci.

L'objectif poursuivi par le Ministère de l'Economie et des Finances à travers ce rapport est plus de rendre compte de l'utilisation des moyens financiers de l'Etat, que de faire le compte rendu de l'activité des Départements sectoriels.

Le champ couvert par cette analyse s'étend, contrairement au rapport du premier semestre de 2015, au-delà des dépenses d'investissement tels qu'identifiés dans le budget d'investissement pour englober certains comptes d'affectation spéciale dont les dépenses sont pour la plupart des dépenses d'investissement. Cela est particulièrement valable pour le Compte d'Affectation Spéciale « Fonds d'Aide et d'Intervention pour le

Développement » dont les dépenses sont exclusivement catégorisables comme des dépenses d'investissement.

Aux huit premiers trimestres de 2017, les dépenses totales d'investissement sur financement intérieur et les dépenses des CAS considérés comme sources d'investissement remontent à 88,94 milliards sans compter 6,12 milliards correspondant à des contributions de l'Etat sous forme de crédits d'impôts à des projets de développement souvent financés par l'extérieur. Ces crédits d'impôts accordés qui font partie de l'effort d'investissement consenti par l'Etat ne sont cependant pas couverts par l'analyse ici effectuée.

De ces 88,94 milliards, 65,08 milliards sont catégorisés budgétairement comme des dépenses d'investissement incluant pour une infime partie de l'ordre de 900 millions des salaires et des dépenses sur biens et services exécutées tout autour des dépenses d'investissement proprement dites dont à titre d'exemple les salaires des personnels des projets etc.

Les dépenses d'investissement sus évoqués se répartissent selon la ventilation CFAP conformément au tableau T0.

Tableau T0 : Ventilation des dépenses d'investissement par fonction principale

Code	Libellé	MONTANT
7	Dépenses Totales	88 941 387 706,26
701	Services généraux des administrations publiques	5 905 365 207,36
702	Défense	17 043 824 721,00
703	Ordre et sécurité publics	1 085 478 256,00
704	Affaires économiques	45 846 223 778,04
705	Protection de l'environnement	1 937 322 784,50
706	Logement et équipements collectifs	2 263 638 278,00
707	Santé	2 929 268 494,00
708	Loisirs, culture et culte	5 684 409 156,40
709	Enseignement	1 520 907 620,60
710	Protection sociale	4 724 949 410,36

Les différentes fonctions principales sont abordées dans ce qui suit dans l'ordre décroissant des montants engrangés dans une approche de cercles concentriques où l'accent est mis particulièrement sur les dépenses dont l'impact financier est le plus important.

4.1 Les affaires économiques

Cette fonction principale inclue toutes les dépenses structurantes de l'économie comme il transparaîtra à travers l'analyse détaillée qui s'en suit.

Le tableau T4 montre la ventilation en fonction de la fonction principale « affaires économiques » :

Tableau T4 : Fonctions de la Fonction principale affaires économique

Code	Libellé	Montant/UM
70401	Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi	284 970 000,00
70402	Agriculture, sylviculture, pêche et chasse	15 367 285 833,73
70403	Combustibles et énergie	780 915 056,00
70404	Industries extractives et manufacturières, construction	863 281 706,19
70405	Transports	28 139 317 583,32
70406	Communications	45 000 000,00
70407	Autres branches d'activité	365 453 598,80

Le tableau T4 montre que la fonction transport dont les dépenses sont de 28,139 milliards constitue la principale nature d'investissement. Elle est suivie de la fonction « Agriculture, sylviculture, pêche et chasse » dont le montant s'élève à 15,367 milliards. Ensuite interviennent successivement les « Industries extractives et manufacturières, construction », les « Combustibles et énergie » et « Autres branches d'activité » respectivement à 0,863 milliards, 0,780 et 0,365 milliards.

4.1.1 Fonction Transport

Cette fonction inclue aussi les infrastructures routières à concurrence de 25,6 milliards d'Ouguiya et notamment pour des décomptes de construction ou de réhabilitation de route, d'extension de voiries et de maintenance routière: Atar-Zoueratt (3,073 pour milliards), Kiffa-Boumedeid (pour 2,905 milliards), Route RN1-Benichab (2,687 milliards), Kaedi-Maghama (pour 2,385 milliards), voirie de Nouakchott (pour 2,268 milliards), Route Atar-Tdjikja (2,23 milliards), Entretien routier (2,068 milliards), Routes Mederdra-R'Kiz (1,074 milliards). Le volet maintenance des routes ainsi que le désenclavement de quelques petites localités sont aussi inclus dans cette enveloppe. Cette enveloppe comporte aussi des décomptes de démarrage des travaux de la Route Nouakchott-Bombri.

La construction et la réhabilitation de quelques aéroports dont celui de Bir Mogrein, Teyarett El Ouassa, Sélibaby et Nouadhibou sont aussi incluses dans cette enveloppe.

Tableau T4.1.1 : Principales dépenses d'investissement du secteur du transport routier

Projet	Montant
Route Atar Zoueratt	3 073 263 398,00
Route Kiffa Boumedeid	2 905 588 250,00
Route RN1 - Benichab	2 687 602 355,00
Route Kaedi Maghama	2 385 028 677,70
Renforcement de la voirie de urbaine Nouakchott	2 268 013 864,00
Route Atar-Tidjikja	2 230 701 748,97
Entretien des routes	2 068 002 298,00
Route Mederdra R'Kiz	1 074 529 860,00
Route en terre améliorée Keur Macein Océan Atlantique	977 500 378,00
Route Bangou Bassiknou	886 395 013,52
Reconstruction de la Route Nouakchott Boutilimitt (PK 10 à PK 60)	735 761 404,00
Tronçon 25 km de la route Nouakchott Bombri	612 567 998,00
Route Kiffa Kankossa	559 646 725,00
Voirie urbaine de Kaedi	546 449 572,00
Réhabilitation de la piste de l'Aéroport de Nouadhibou	519 392 882,00
Construction Aéroport Bir Oum Grein	515 327 462,00

Projet	Montant
Construction voirie de Nouakchott	509 668 074,00
Désenclavement de Niabina et Hejaj - Brakna	484 034 877,00
Réhabilitation et extension de l'aéroport de Sélibaby	448 921 874,00
Route Aéroport Oum Tounsi	412 781 628,00
Réhabilitation de la Route Aioun Gougui	391 111 646,00
Renforcement et extension de l'Aéroport de Teyarett El Ouassaa	350 310 039,00
Contournement de Boutilimitt	319 976 293,00
Elargissement des accotements de la route Nouakchott - Boutilimitt	318 908 100,00
Renforcement Voirie Kaedi	199 800 632,00
Contrôle des travaux Aéroport Oum Tounis	187 313 364,13
Elargissement des accotements de la route Nouakchott - Boutilimitt	140 866 600,00
Désenclavement de la Gasr El Barka - Tagant	70 997 949,00
Etude de la faisabilité des routes Benichab et Nouamghar	64 784 609,00
Route Koundel Maghama	50 010 000,00
Transport équipements Aéroport Oum Tounsi	47 113 536,00
Construction de bâtiment	42 929 280,00
Construction du Pont de Kamour	29 831 077,00
Cellule d'exécution de l'Aéroport Oum Tounsi	13 184 000,00
Réhabilitation du Tronçon Kiffa - Tintane	11 002 119,00

Globalement la fonction transport a coûté 25,60 milliards en matière de transport terrestre et 2,537 milliards en termes de transport aérien.

4.1.2 Fonction Agriculture, sylviculture, pêche et chasse

Il ressort de l'analyse de cette fonction que la pêche occupe la tête de peloton en termes de volume d'investissement durant cette période et en particulier la construction du port Tanit pour un volume de décompte de 5,375 milliards. La surveillance des ressources maritimes intervient en deuxième pour un montant de 600 millions et l'électrification du pôle halieutique vient en 3^{ème} position. Il conviendrait aussi que quelques bretelles de désenclavement d'infrastructure de pêche ont été financées (Tanit route- de Nouadhibou, bretelle PK 28).

Le développement de l'irrigué à travers le chenal d'irrigation d'Aftout Essahli et d'autres projets a absorbé 3,517 milliards d'Ouguiyas).

L'hydraulique rurale qui inclue la construction du barrage de Séguelil et la réhabilitation de barrages, digues et diguettes a coûté 2,027 milliards.

Tableau T4.1.2 : Dépenses d'investissement d'Agriculture, sylviculture, pêche et chasse

Code	Libellé	Montant/UM
704023	Hydraulique rurale, irrigation	2 027 256 437,55
704024	Agriculture	786 056 383,00
704025	Pêche	8 579 639 836,00
704026	Elevage	457 082 474,00
704027	Développement irrigué	3 517 250 703,18

Enfin l'agriculture a absorbé 786 millions et l'Elevage 457 millions. Il s'agit là pour l'essentiel de projets classiques comme les oasis, la construction d'abreuvoirs, l'instauration de fermes etc.

4.1.3 Industries extractives et manufacturières, construction

La construction et la réhabilitation des bâtiments administratifs sur toute l'étendue du territoire nationale a couté 0,756 milliards. Il s'agit de réhabilitations ou de constructions de bâtiments de Wilayas, Moughataa ou arrondissement mais aussi de l'extension de la Présidence de la Républiques ou de l'immeuble

administratif R+9 en cours de construction à Nouakchott.

La gouvernance du secteur extractif a bénéficié d'investissements à hauteur 0,106 milliards en faveur de l'OMRG ou du Secrétariat de l'Initiative de la Transparence du Secteur Extractif (ITIE).

Tableau T4.1.4 : Dépenses d'investissement d'industries extractives et manufacturières, construction

Code	Libellé	Montant/UM
704041	Industries extractives de ressources minérales	106 765 986,51
704044	Bâtiment	756 515 719,68

4.1.4 Combustibles et Energie

Cette fonction a coûté 0,78 milliards représentant essentiellement constitués pour 600 millions correspondant à la convention SOMELEC – PDRIE. Le reste étant constitué de projets mineurs comme l'installation de centrales électriques hybrides à Bousteila et Tendaghmadek.

4.1.5 Autres branches d'activité

Il s'agit de 243 millions destinés à l'Agence d'accès universel et 115 millions destiné à l'installation du Technopole.

4.2 Services généraux des administrations publiques

Cette fonction principale concerne les dépenses effectuées au niveau des organes centraux et déconcentrées de l'Etat.

Le tableau T4.2 étale les différentes fonctions constitutives de cette fonction principales et les montants dépensés correspondant

Tableau T4.2 : Fonctions des services généraux des administrations publiques

Code	Libellé	Montant/UM
70101	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères	1 230 419 151,00
70102	Aide économique extérieure	456 991 582,00
70103	Services généraux	3 767 954 474,36
70106	Services généraux des administrations publiques, n.c.a.2	450 000 000,00
	TOTAL	5 905 365 207,36

Pour ce qui est du fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères il s'est agit pour l'essentiel de la contribution du Gouvernement au programme d'appui à la décentralisation PNIDDLE.

La rubrique « services généraux » correspond essentiellement aux subventions du Fonds Régional de Développement (FRD) allouées aux communes.

La rubrique « Aide économique extérieure » inclue des versements pour le compte de l'ANESP dans le cadre de sa coopération avec EXIM BANK, des appuis à la modernisation des services douaniers (CNUCED, terre plein Rosso etc.) et des subventions à certains projets (PAGIP, PAGOCI, PBGSP).

Quand à la rubrique « Services généraux des administrations publiques, n.c.a.2 », elle correspond exclusivement à l'appui à l'Agence National du Registre des Populations et des Titre Sécurisées.

4.3 La Protection sociale

Les 4,725 milliards de la protection sociales ont pour l'essentiel servi à appuyer le Programme de Lutte contre la Pauvreté et les Séquelles d'Esclavage pour 3,522 milliards et quelques autres actions au bénéfice de l'enfant, la promotion féminine et la famille.

4.4 Santé

Le secteur de la santé demeure l'un des secteurs prioritaires dont le dépouillement des dépenses d'investissement aux huit premiers mois de 2017 se reflète au tableau T4.4.

Tableau T4.4 : Dépenses d'investissement du secteur de la santé

Code	Libellé	Montant/UM
70701	Produits, appareils et matériels médicaux	94 777 568,00
70702	Services ambulatoires	969 051 364,00
70703	Services hospitaliers	176 760 998,00
70704	Services de santé publique	572 065 315,00
70705	Recherche et Développement dans le domaine de la santé	153 979 757,00
70706	Santé, n.c.a.	856 812 492,00
	Total	2 823 447 494,00

Il ressort de ce tableau que les efforts sur les services hospitaliers et ambulatoires restent toujours à juste titre un axe important de la politique du Gouvernement.

La rubrique « Santé, n.c.a. » englobe pour l'essentiel l'inspection sanitaire des pêches ainsi que les achats et le stockage conditionné aux normes des vaccins.

4.5 Logement et équipement collectifs

Les dépenses de ce poste de 2,263 milliards concernent en grande partie l'alimentation en eau potable et les aménagements collectifs (extension, modernisation de villes comme Aleg, Sélibaby, Boulougar etc.

4.6 Loisir Culture et culte

Bien que ce domaine soit souvent peu favorisé par les arbitrages budgétaires, l'effort qui y est consenti en matière d'investissement a été relativement important.

Cet effort se décline conformément au tableau T4.6 ci-après.

Tableau T4.6 : Ventilation des dépenses « Loisir culture et culte »

Code	Libellé	Montant/UM
70802	Services culturels	26 955 354,80
70803	Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition	551 287 917,00
70804	Culte et autres services communautaires	171 699 271,00
70805	Recherche et Développement dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte	1 330 942 791,00
70806	Loisirs, culture et culte, n.c.a.	27 012 707,60
	Total	2 107 898 041,40

Il est rappelé que le secteur de la culture jeunesse et sport dispose d'un compte d'affectation spéciale depuis 2010 où un montant important de près de 7 milliards d'Ouguiya s'est déjà accumulé au fil des années. Ce montant sera dépensé en fonction d'un plan d'action sur plusieurs années, arbitré par un comité interministériel.

L'essentiel des efforts consentis dans ce cadre, l'ont été dans le cadre du renforcement de la compétitivité du pays dans le domaine du sport et surtout le Football, étant le sport le plus populaire au niveau mondial.

4.7 Protection de l'environnement

Tableau T4.7 : Dépenses de la protection de l'Environnement

Code	Libellé	Montant/UM
70502	Gestion des eaux usées	573 046 471,50
70504	Préservation de la biodiversité et protection de la nature	837 902 284,00
70506	Protection de l'environnement, n.c.a.	526 374 029,00
	Total	1 937 322 784,50

La préservation de la biodiversité à travers les parcs du Diawling et surtout du Banc d'Arguin et de continue de

peser dans l'effort fourni en matière de protection de l'environnement compte tenu de leur importance et de leur sensibilité (0,837 milliards), sachant par ailleurs que ces deux parcs drainent aussi des financements extérieurs relativement importants.

La gestion des eaux usées et notamment l'assainissement on ne peut plus impératif de la ville de Nouakchott gagne de plus en plus d'importance et est sentée sensiblement augmenter dans l'avenir.

La modestie des montants dépensés pour ce secteur, malgré sa sensibilité, émane de la multitude d'appuis extérieurs dont il fait l'objet.

4.8 Enseignement

Tableau T4.8 : Ventilation des dépenses « Enseignement »

Code	Libellé	Montant/UM
70902	Enseignement secondaire	75 735 640,00
70904	Enseignement supérieur	200 913 692,60
70905	Enseignement non défini par niveau	140 000 000,00
70907	Recherche et Développement dans le domaine de l'enseignement	690 215 735,00
70908	Enseignement, n.c.a.	414 042 553,00
	Total	1 520 907 620,60

L'effort d'investissement en matière d'éducation a atteint 1,520 milliards d'Ouguiyas dont 0,553 milliards ont concerné le PROGRAMME D'ACCES ET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION (PAAQE). Ce projet névralgique continue donc d'absorber une part importante de l'investissement destiné à l'éducation nationale.

4.9 Ordre et sécurité publique

Tableau T4.9 : Dépenses en capital de l'Ordre et de la sécurité publique

Code	Libellé	Montant/UM
70301	Services de police	525 000 000,00
70302	Services de protection civile	145 037 545,00
70303	Tribunaux	84 006 880,00
70304	Administration pénitentiaire	12 299 967,00
70305	Recherche et Développement concernant l'ordre et la sécurité publics	302 815 912,00
	Total	1 069 160 304,00

Les services de la police ont absorbé la plus grande part des investissements dans ce cadre pour la réhabilitation et l'adaptation des commissariats. Les services de la protection civile continuent de bénéficier d'investissements importants d'autant plus que la rubrique 70305 dont le montant dépasse 302 millions est essentiellement constituée de pare feux. L'effort au niveau de l'administration pénitentiaire constatée ces dernières années a sensiblement diminué, en faveur des efforts consentis ces dernières années.

4.10 Conclusion de l'aperçu sur les dépenses d'investissement

C'était là un résumé des différentes dépenses d'investissement effectuées aux 8 premiers mois de 2017. Il est rappelé que les montants cités ne correspondent pas nécessairement au coût global des projets et représentent le plus souvent des paiements partiels dont la hauteur correspond aux travaux réalisés quelques fois durant la période objet du présent rapport et parfois durant une période antérieure.

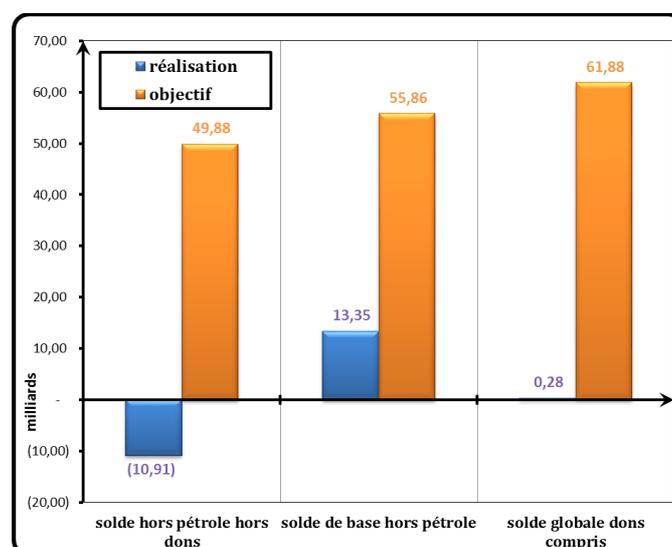
Cette radioscopie permet cependant de se faire une idée des efforts importants consentis par le Gouvernement sur le chemin du développement et en particulier dans la mise sur pieds de l'infrastructure indispensable à ce développement.

5. Soldes

Le solde de base hors pétrole, qui représente la différence entre les recettes totales (hors dons et hors recettes pétrolières) et les dépenses totales (sans les intérêts sur la dette publique extérieure, et les investissements financés par l'extérieur), a enregistré un excédent de 13,35 Mds d'UM, alors que les prévisions de ce solde sont de 55,86 Mds d'UM. Le solde prévisionnel est surévalué compte tenu de la non-prise en compte des emprunts nouveaux extérieurs.

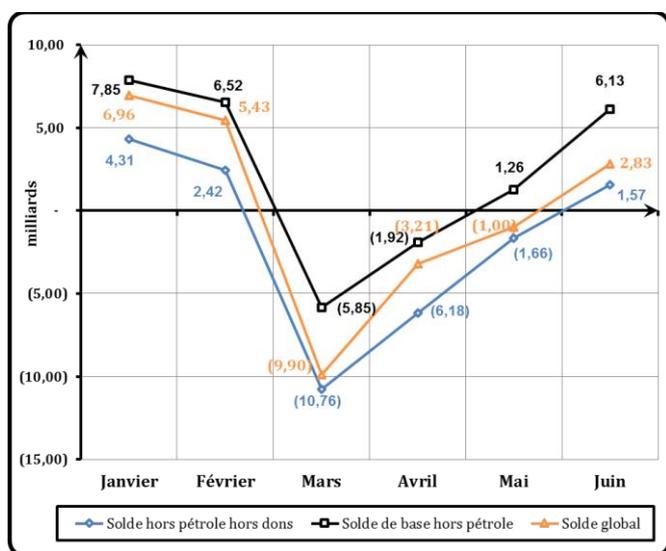
Quant au solde hors pétrole et hors dons, résultant de la différence entre les recettes totales (hors dons et recettes pétrolières) et les dépenses totales, il a enregistré un déficit de -10,01 Mds (pour une programmation de 49,88 Mds d'UM). Cette différence est aussi reductible à la non-prise en compte dans le solde prévisionnel des emprunts nouveaux extérieurs.

Graphique 11: Comportement des soldes



Le solde global qui représente le solde le plus significatif et qui reflète au mieux l'état actuel de l'évolution de l'économie du pays est excédentaire de 1,19 Mds d'UM pour une prévision de 61,88 Mds d'UM (prévision biaisée pour non-prise en compte des emprunts nouveaux extérieurs).

Graphique 12: Evolution mensuelle des soldes



Le graphique 12 montre que le déficit du solde global de mois de mars a été le plus important, mais il qu'il a été en graduellement compensé par les bonnes performances des autres mois en particulier le mois de février.

6. Financement

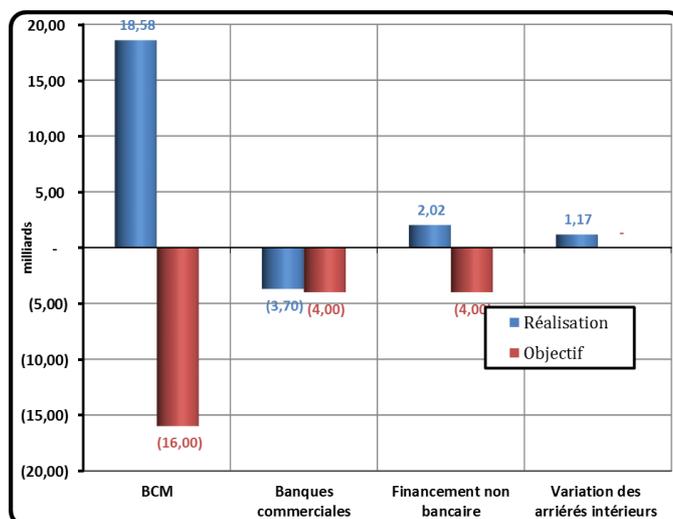
Les données extraites du TOFE du 1er semestre de 2017 montrent que les sources de financement les plus importantes du budget de l'Etat ont été les recettes, qui ont cependant été complétées en partie par solde créditeur de du compte unique de 30,11 milliards au 31.12.2016 pour aboutir à une exécution normale des dépense durant le semestre.

6.1. Financement intérieur

Les dépôts du Trésor à la Banque Centrale, en passant à 11,34 milliards d'Ouguiya au 30 juin 2017, a permis à compenser partiellement la rareté de la liquidité bancaires sur le marché monétaire. Une légère amélioration du niveau de la liquidité a cependant permis une augmentation du stock des bons du Trésor qui est passé de 54,11 milliards au 31 décembre 2016 à 56,53 milliards au 30 juin 2017.

Le solde du compte unique du Trésor était de 11,34 Milliards au 30 juin 2017, contre 30,11 milliards-au 31/12/2016 et 8,70 milliards au 30/06/2016.

Graphique 13: Comportement du financement intérieur

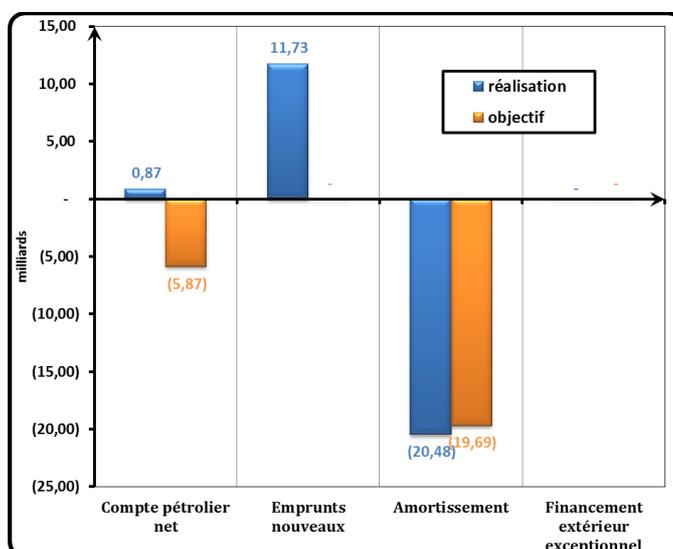


6.2. Financement extérieur

Le montant de (-9,69) Mds d'UM, correspond à un déficit enregistré au cours de ce semestre constitué par le surplus des amortissements de la dette par rapport aux emprunts nouveaux (-8,75 Mds d'UM). Le compte pétrolier offshore a engendré un léger excédent (0,87 Mds d'UM) résultant du retrait effectué de 7,16 Mds d'UM pour un plafond fixé par la LFI de 15 Mds d'UM et les recettes pétrolières de 6,29 Mds d'UM.

Le solde du Fonds national des revenus des hydrocarbures au 30 juin 2017 était de 50,18 millions d'USD ce qui représente une augmentation de près de 9 millions d'USD par rapport au solde au 31/12/2016.

Graphique 14: Comportement du financement extérieur



On déduit du graphique 14 que l'Etat n'a en net pas bénéficié du financement extérieur pour cette période.

Les amortissements de la dette extérieure ont atteint - 20,48 Mds d'UM contre -19,69 Mds d'UM de prévisions.

7. Classification fonctionnelle

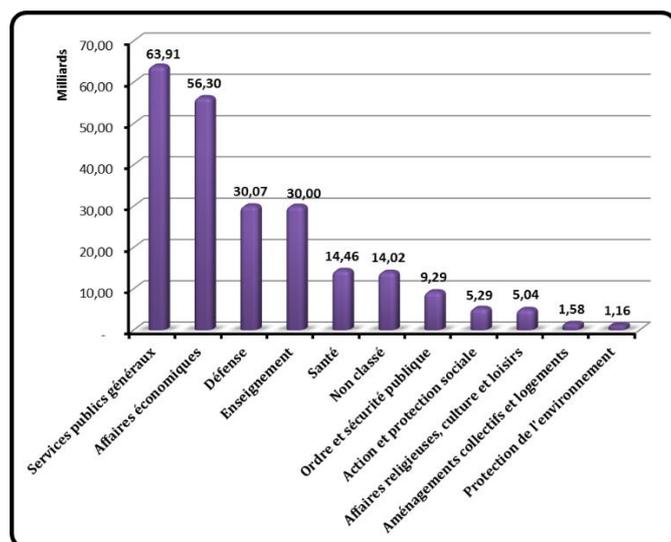
7.1. Classification Générale

Cette classification se fait conformément à un modèle normalisé qui permet de suivre les flux des dépenses budgétaires des pays drainés dans les secteurs de l'économie et de comparer ces flux entre les pays.

L'analyse fonctionnelle effectuée ici concerne l'ensemble des dépenses.

Ce modèle ne tient compte que des dépenses effectivement ordonnancées hors dépenses sur financement extérieur, et inclut les amortissements de la dette extérieure qui sont en bas de ligne du TOFE. C'est là que réside l'explication de la différence entre le total des dépenses du modèle et celui du TOFE.

Graphique 15: Résultat pour les principales fonctions de la classification fonctionnelle



Le graphique 15 présente l'exécution des dépenses suivant les fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle. Il montre que *les Services publics généraux* représentent (27,65%) du total des dépenses,

suivie par *les Affaires économiques* avec (24,35%), la *Défense et l'enseignement* qui viennent en troisième et quatrième position avec respectivement (13%) et (12,98%).

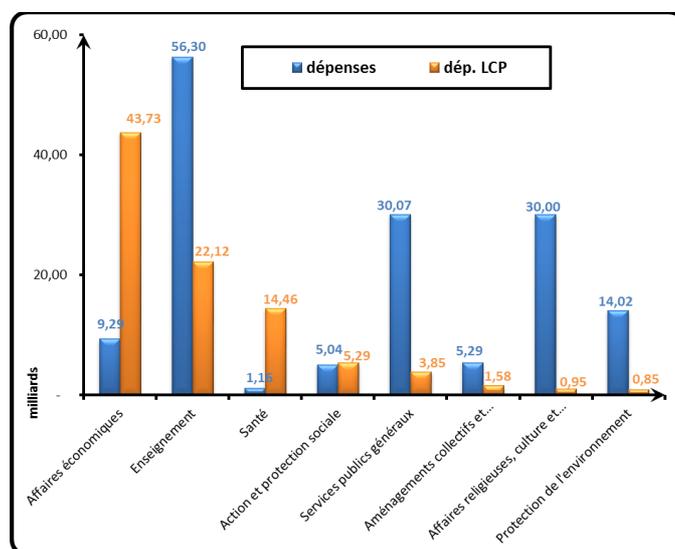
Puis interviennent *la Santé*, le secteur non classé, *l'ordre et sécurité publiques* et *l'action et protection sociale* avec respectivement (6,25%), (6,06%), (4,01%) et (2,29%).

Les fonctions principales « *affaires religieuses* », « *Aménagements collectifs et logements* » et « *Protection de l'environnement* » sont respectivement à un niveau très faible de 2,17%, 0,68% et 0,50%.

7.2. Dépenses de la lutte contre la pauvreté

Certaines sous-fonctions de la nomenclature fonctionnelle sont identifiées conventionnellement comme servant directement à la lutte contre la pauvreté.

Graphique 16: Exécution des dépenses de lutte de la pauvreté



Le graphique 16 montre ainsi que les dépenses de lutte contre la pauvreté représentent 40 % des dépenses totales, pour un montant de 92,822 Mds d'UM.

Les dépenses de lutte contre la pauvreté représentent presque la totalité des postes « *Affaires économiques* », « *Enseignement* », « *Santé* », et une partie importante des postes « *Action et protection sociale* », services publics généraux et « *Aménagements collectifs et logements* », tandis que les postes « *affaires religieuses, cultures et loisirs* » et « *protection de l'environnement* » ne représentent qu'une très faible part.

ANNEXES

Tableau des opérations financières de l'Etat (Recettes)	TOFE 2014	TOFE 2015	juin-16	jan - juin-16	TOFE S1 2016	TOFE 2016	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	jan - juin 17	TOFE S1 17	S1 prov 17	LFI 2017
SOGEM	0,25	1,21	-	-	-	1,03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'exploration miniers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes spéciaux	11,44	47,30	0,96	21,87	22,07	43,14	2,52	7,12	0,52	0,23	5,18	0,40	15,99	16,00	13,07	25,55
Secteur pétrole																
CAS hors pétrole	11,44	47,30	0,96	21,87	22,07	43,14	2,52	7,12	0,52	0,23	5,18	0,40	15,99	16,00		
dont Crédit d'Impôts (si pas ventilé)																
dont FAID	6,55	43,81	0,65	20,45	20,45	37,31	0,02	6,92	0,03	0,01	4,92	0,21	12,11	12,11		
Recettes en capital	2,71	3,72	- 0,00	1,12	1,40	1,75	0,22	0,08	0,14	-	0,09	0,00	0,53	0,66	2,41	3,00
Ventes de terrain	2,03	3,01	- 0,00	1,01	1,13	1,28	0,18	0,02	0,04	-	0,06	-	0,30	0,41	2,21	2,50
Hors ventes de terrain	0,68	0,71	-	0,11	0,27	0,47	0,04	0,05	0,10	-	0,03	0,00	0,23	0,26	0,29	0,50
Autres	14,18	32,46	2,25	7,78	8,40	13,32	0,25	0,61	1,13	0,22	1,09	2,36	5,72	6,28	10,54	16,71
Dons	2,15	28,30	0,08	11,35	11,27	31,29	0,27	2,45	0,56	0,90	0,10	0,85	4,91	4,91	6,12	17,00
Projets	1,64	7,79	0,08	9,47	9,39	6,25	0,05	0,80	0,56	0,90	0,10	0,85	3,26	3,26		
Aide budgétaire	0,51	20,51	-	1,88	1,88	25,04	0,22	1,65	-	-	-	-	1,65	1,65		
Dont: assistance PPTE																
Dont: assistance PPTE (hors BCM et SNIM)																
Dont: assistance PPTE (BCM et SNIM)																
Autres dons	0,51	0,63	-	-	-	9,04	-	-	-	-	-	-	-	-		
Dons bilatéraux_ appui budgétaire	-	19,88	-	1,88	1,88	16,00	-	1,65	-	-	-	-	1,65	1,65		
Tableau des opérations financières de l'Etat (dépenses, soldes et recettes pétrolières)				0									0			
Dépenses et prêts nets	479,10	513,69	50,19	240,16	240,20	469,76	25,16	33,05	47,47	48,36	42,48	41,69	239,20	239,32	195,09	420,52
Dépenses courantes	287,64	290,88	30,12	138,33	138,33	276,45	18,74	29,16	32,87	15,12	32,22	24,99	154,09	154,11	134,75	303,96
Salaires et traitements	110,45	119,35	10,19	64,42	64,42	123,08	10,95	10,58	11,48	11,99	11,03	11,11	67,13	67,13	66,01	126,12
Biens et services	64,72	62,35	3,27	26,37	26,37	58,73	0,06	0,60	5,95	5,08	10,71	2,69	26,05	26,05	29,52	65,75
Dont: processus électoral																
dont: sur financement extérieur																
Transferts courants	72,50	67,79	3,50	18,78	18,78	55,75	0,26	0,44	8,13	3,42	5,56	2,16	19,97	19,97	19,82	58,84
Intérêts sur la dette publique	15,81	17,80	2,02	8,12	8,12	17,42	0,63	1,03	2,86	2,27	2,02	2,58	11,40	11,40	7,21	15,48
Extérieurs	11,91	12,66	1,84	6,41	6,41	13,39	0,46	0,85	1,95	2,15	1,87	2,00	9,28	9,28	5,97	12,48
Intérieurs	3,90	5,13	0,18	1,71	1,71	4,03	0,17	0,19	0,90	0,12	0,16	0,58	2,12	2,12	1,27	3,00
Comptes spéciaux	10,32	3,19	1,13	1,48	1,48	9,34	-	1,80	0,78	0,78	1,25	0,61	5,24	5,24	4,04	25,55
dont crédit d'impôts																
dont FAID (avant 2015)	5,35															
Dépenses d'équipement et prêts nets	191,46	219,88	18,21	96,95	96,95	193,71	4,54	4,09	15,03	31,34	10,50	14,59	80,07	80,07	58,34	116,56
Investissement financé par extérieur***	57,88	78,17	1,96	32,03	32,03	44,58	3,08	3,25	2,95	2,10	1,05	2,56	14,99	14,99		
Investissement financé par intérieur (dont dépenses FAID)	133,58	141,70	16,25	64,92	64,92	149,13	1,46	0,84	12,08	29,23	9,45	12,03	65,08	65,08	50,74	116,56
dont Crédit d'Impôts	15,10	18,17	1,92	5,91	5,91	12,52	1,46	0,85	1,36	0,48	1,53	0,47	6,13	6,13		
Restructurations et prêts nets		2,93	1,86	4,88	4,92	0,39	1,88	- 0,20	- 0,42	1,90	- 0,23	2,11	5,03	5,14	2,00	
Réserves communes	11,26	11,92	2,24	7,57	7,57	11,36	-	0,08	2,49	0,45	0,76	0,24	4,01	4,01	8,15	12,23
Avances (dépenses payées avant ordonnancement)	2,58	8,48	7,78	11,60	11,60	0,77	6,85	14,62	1,18	- 8,86	0,90	5,59	20,29	20,30		
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	- 81,36	- 94,98	- 4,16	- 33,50	- 30,97	- 50,68	4,31	2,42	- 10,76	- 6,18	- 1,66	1,57	- 11,27	- 10,91	49,88	20,92
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	- 79,20	- 66,69	- 4,07	- 22,15	- 19,71	- 19,39	4,58	4,87	- 10,20	- 5,28	- 1,56	2,42	- 6,36	- 6,01	56,00	37,92
Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)																
Solde de base hors pétrole (déficit -)	- 11,57	- 4,15	- 0,36	4,95	7,47	7,29	7,85	6,52	- 5,85	- 1,92	1,26	6,13	13,00	13,35	55,86	33,40
Solde de base en % PIB				0,00%									0,00%			
Recettes pétrolières (net)	24,11	13,21	1,51	6,40	6,40	10,89	2,39	0,56	0,30	2,07	0,56	0,41	6,29	6,29	5,87	10,00

Tableau des opérations financières de l'Etat (Recettes)	TOFE 2014	TOFE 2015	juin-16	jan - juin-16	TOFE S1 2016	TOFE 2016	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	jan - juin 17	TOFE S1 17	S1 prov 17	LFI 2017
Recettes fiscales	2,88	1,65	0,11	0,97	0,97	2,01	0,05	0,00	0,03	0,19	0,03	0,19	0,49	0,49		-
BIC	1,02	0,43	0,06	0,40	0,40	0,82	0,01	0,00	0,00	0,11		0,09	0,21	0,21		-
ITS	1,87	1,22	0,05	0,57	0,57	1,19	0,04	-	0,02	0,08	0,03	0,10	0,27	0,27		-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Recettes non fiscales	21,23	11,55	1,40	5,43	5,43	8,88	2,34	0,56	0,28	1,88	0,53	0,22	5,80	5,80		10,00
Bonus/Relevances	0,75	0,91	-	0,85	0,85	2,28	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Revenu du capital	0,04	0,06	-	0,06	0,06	0,13	0,02	-	0,06	-	-	-	0,07	0,07		-
Profit oil	9,34	7,42	-	0,65	0,65	1,90	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Autres	11,29	3,16	1,40	3,88	3,88	4,56	2,32	0,56	0,22	1,88	0,53	0,22	5,73	5,73		-
 Paiements (financement du budget)																-
Solde global; dons non compris (déficit -)	- 57,25	- 81,78	- 2,65	- 27,10	- 24,58	- 39,79	6,69	2,98	- 10,45	- 4,12	- 1,10	1,99	- 4,98	- 4,62	55,76	30,92
Solde global; dons compris (déficit -)	- 55,10	- 53,48	- 2,57	- 15,75	- 13,31	- 8,50	6,96	5,43	- 9,90	- 3,21	- 1,00	2,83	- 0,07	0,28	61,88	47,92
Tableau des opérations financières de l'Etat (Financement)				0									0			-
Financement	55,10	53,48	2,57	15,75	13,31	8,50	- 6,96	- 5,43	9,90	3,21	1,00	- 2,83	0,07	- 0,28	61,88	47,92
Financement intérieur	15,14	3,63	- 7,03	- 11,62	- 15,25	- 23,72	- 1,56	- 6,54	13,14	10,59	0,84	- 5,11	12,38	12,19	39,00	18,00
Financement intérieur ajusté (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)	11,04	0,39	- 5,37	- 17,24	- 20,88	- 29,40	- 4,27	- 6,06	12,37	10,21	1,65	- 5,47	9,44	9,25	35,00	12,00
Financement bancaire	50,04	18,67	- 0,79	8,89	9,00	15,99	6,86	4,02	7,65	1,08	0,21	- 4,93	14,89	14,88	20,00	12,00
BCM	49,16	4,45	0,60	10,88	10,88	10,11	9,67	2,85	4,70	5,02	- 0,47	- 3,19	18,58	18,58	16,00	6,00
(1) BCM (hors cptes div, CAS et y compris cpte courant rapproché)	45,06	8,46	2,26	5,26	5,26	15,78	6,97	3,33	3,93	4,63	0,34	- 3,55	15,64	15,64	16,00	6,00
Compte courant	49,21	4,51	0,79	11,24	11,24	10,17	9,81	2,98	4,65	5,20	- 0,61	- 3,25	18,78	18,78	16,00	6,00
Compte courant y compris rapprochement	45,11	8,52	2,44	5,62	5,62	15,84	7,11	3,46	3,88	4,81	0,20	- 3,62	15,84	15,84	16,00	6,00
Valeurs à l'encaissement à la BCM et instances du mois à la BCM	4,10	4,01	- 1,66	5,62	5,62	5,68	2,70	- 0,48	0,77	0,39	- 0,81	0,36	2,94	2,94	-	-
Comptes divisionnaires																-
Allègements																-
CAS																-
Autres																-
Créances sur l'Etat (pertes BCM+consolidation quotas FMI-FMA)																-
Encaisses	- 0,05	- 0,06	- 0,19	- 0,36	- 0,36	- 0,06	- 0,14	- 0,13	0,05	- 0,18	0,14	0,07	- 0,19	- 0,19	-	-
Banques commerciales	0,87	23,12	- 1,39	- 1,99	- 1,88	- 5,88	- 2,81	1,17	2,96	- 3,94	0,68	- 1,75	- 3,69	- 3,70	4,00	6,00
(2) Banques commerciales (hors var CCP dans les banques)	0,87	23,12	- 1,39	- 1,99	- 1,88	- 5,88	- 2,81	1,17	2,96	- 3,94	0,68	- 1,75	- 3,69	- 3,70	4,00	6,00
Financement par bons du Trésor	4,40	21,50	- 0,40	3,30	3,30	5,78	3,20	3,00	2,60	- 2,80	0,30	- 2,40	2,50	2,50	4,00	6,00
Obligations cautionnées (traites)	- 3,71	2,50	- 1,32	1,70	1,80	0,79	0,96	- 1,53	0,36	- 1,08	- 0,80	0,92	- 1,17	- 1,17	-	-
Variation CCP dans les banques																-
Variation comptes de liaison comptables de l'intérieur du pays	0,18	0,88	0,33	- 0,39	0,39	0,89	- 0,57	- 0,31	- 0,00	- 0,06	1,18	0,26	- 0,02	- 0,03	-	-
(3) Financement non-bancaire	5,30	8,87	- 2,10	- 8,38	- 8,38	- 7,06	-	- 1,00	0,82	0,20	-	2,00	2,02	2,02	4,00	6,00
(4) Variation des arriérés intérieurs	- 8,77	- 1,32	- 0,04	1,37	1,24	0,04	- 0,17	1,22	- 0,50	7,61	- 8,07	0,24	1,24	1,17	-	-
Apurement																-
Accumulation	- 8,77	- 1,32	- 0,04	1,37	1,24	0,04	- 0,17	1,22	- 0,50	7,61	- 8,07	0,24	1,24	1,17	-	-
Instances du Trésor	- 8,77	- 1,32	- 0,04	1,37	1,24	0,04	- 0,17	1,22	- 0,50	7,61	- 8,07	0,24	1,24	1,17	-	-
Apurement																-
Accumulation	- 8,77	- 1,32	- 0,04	1,37	1,24	0,04	- 0,17	1,22	- 0,50	7,61	- 8,07	0,24	1,24	1,17	-	-
Dette croisée et autres engagements de l'Etat																-
Apurement																-
Accumulation (report 2010)																-
(5) Variations des mouvements sur comptes de dépôts et comptes	31,42	7,50	4,10	13,51	17,11	0,71	- 8,25	- 10,77	5,16	1,70	8,70	- 2,41	5,77	5,88	15,00	-
(6) Autres (amort créance bcm)+ DTS																-
Prêt OPEP + Privatisations et autres																-
Tirage DTS (oct-nov)+ 1/2 prêt FMA (dec)																-

Tableau des opérations financières de l'Etat (Recettes)	TOFE 2014	TOFE 2015	juin-16	jan - juin-16	TOFE S1 2016	TOFE 2016	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	jan - juin 17	TOFE S1 17	S1 prov 17	LFI 2017
Amortissement (BTF) (op.spec. Nov.)																
Financement extérieur	50,16	57,19	10,10	36,65	36,65	38,07	- 2,46	0,81	- 2,94	- 6,82	- 0,80	2,92	- 9,65	- 9,69	- 25,56	- 35,92
Compte pétrolier (net)	0,84	4,84	10,84	5,95	5,95	8,51	- 2,39	- 0,56	- 0,30	- 2,07	- 0,56	6,75	0,87	0,87	- 5,87	5,00
Recettes pétrolières	- 24,11	- 13,21	- 1,51	- 6,40	- 6,40	- 10,89	- 2,39	- 0,56	- 0,30	- 2,07	- 0,56	- 0,41	- 6,29	- 6,29	- 5,87	- 10,00
Contribution du compte pétrolier	24,95	18,05	12,35	12,35	12,35	19,40	-	-	-	-	-	7,16	7,16	7,16	-	15,00
Autres (net)	49,31	52,35	- 0,75	30,70	30,70	29,56	- 0,07	1,37	- 2,64	- 4,76	- 0,23	- 3,83	- 10,52	- 10,56	- 19,69	- 40,92
Emprunts extérieurs (net)	46,07	48,40	- 1,95	30,53	30,53	27,75	0,49	1,74	- 1,99	- 4,19	- 1,05	- 3,41	- 8,75	- 8,75	- 19,69	- 40,92
Emprunts nouveaux	69,94	77,04	1,87	47,67	47,67	63,35	3,03	2,45	2,39	1,20	0,95	1,71	11,73	11,73	-	-
Amortissement	- 23,87	- 28,64	- 3,82	- 17,14	- 17,14	- 35,61	- 2,54	- 0,70	- 4,38	- 5,39	- 2,00	- 5,12	- 20,48	- 20,48	- 19,69	- 40,92
Financement extérieur exceptionnel	3,09	2,62	0,28	1,25	1,25	2,49							-		-	-
Variation comptes de liaison comptables des chancelleries	0,16	1,33	0,92	- 1,09	- 1,08	- 0,68	- 0,57	- 0,38	- 0,65	- 0,57	0,81	- 0,42	- 1,77	- 1,81	-	-
Erreurs et omissions (besoin de financement)	- 6,10	- 4,09	- 2,16	- 3,66	- 2,46	- 0,18	- 0,24	- 0,18	0,47	- 0,17	0,14	- 0,28	0,28	0,15	- 1,31	0,00
Crédit net des autorités monétaires à l'Etat (Variation)			3,55													
Solde du compte unique du Trésor (CCT consolidé)			8,70				20,31	17,33	12,68	7,48	8,09	11,34				
Solde du compte courant du Trésor (CCT)			8,70				20,31	17,33	12,68	7,48	8,09	11,34				
Solde du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (en millions USD)			59,95				54,98	60,84	61,68	67,46	69,03	50,18				
Solde du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (en milliards d'UM)			21,7				19,57	21,69	22,06	24,14	24,71	17,95				
Crédit net des banques commerciales à l'Etat			46,00				44,88	45,80	48,63	44,95	44,45	44,97				
Créances (Encours bt (-) obligations cautionnées)			46,00				44,88	45,80	48,63	44,95	44,45	44,97				
Dépôts (CCP)																
Encours des bons du Trésor (BT)			55,09				53,81	55,81	59,23	56,63	56,93	56,53				
Bancaire			12,80				10,20	13,20	15,80	13,00	13,30	10,90				
Non bancaire			42,29				43,61	42,61	43,43	43,63	43,63	45,63				
Obligations cautionnées (OC)			9,09				8,93	10,01	10,60	11,68	12,48	11,56				
**Données en milliards d'Ouguiya sauf indication contraire																
Taux UM/USD			353,33				355,97	356,54	357,61	357,78	357,91	357,63				

Annexe 2 : Classification fonctionnelle

Nomenclature			Code	Désignation	Montant payé
1	1	1	101011	Organes législatifs au niveau national	2 776 654 445,00
1	1	2	101012	Institutions républicaines	365 554 723,00
1	1	3	101013	organes exécutifs au niveau national	1 699 664 212,24
1	1	4	101014	Organes de contrôle	1 665 884 248,20
1	1	5	101015	Affaires étrangères	4 239 622 070,33
1	2	1	101021	Services généraux des affaires financières et budgétaires	13 199 807 410,30
1	2	2	101022	Services chargés de la conception et de la coordination des politiques	486 917 448,00
1	2	3	101023	Services fiscaux	1 659 266 439,22
1	2	5	101025	Services chargés du contrôle de la gestion budgétaire	192 583 643,00
1	2	6	101026	Services de la trésorerie et de la comptabilité de l'Etat	647 003 466,00
1	2	7	101027	Services chargés de la coordination des programmes économiques et sectoriels	2 466 281 809,20
1	3	2	101032	Services généraux de l'administration du développement	1 593 934 597,36
1	3	4	101034	Services généraux chargés de la décentralisation	1 765 110 745,00
1	3	5	101035	Services de la planification générale et services statistiques généraux	277 995 841,64
1	3	6	101036	Autres services généraux (archives, parc automobile, gestion du parc immobilier)	145 604 686,00
1	4	1	101041	Recherche fondamentale	638 114 852,00
1	6	1	101061	Services publics généraux non classés ailleurs (élections, listes électorales, administration des ONG...)	2 666 549 560,50
1	6	2	101062	Services publics concernant l'état-civil	1 563 422 285,00
1	6	3	101063	Renforcement des capacités du secteur public	362 604 147,00
1	7	1	101071	Opérations au titre de la dette publique	25 501 813 703,76
Total 1					63 914 390 332,75
2	1	1	102011	Défense militaire	25 016 414 909,00
2	2	1	102021	Défense civile	5 049 164 564,00
Total 2					30 065 579 473,00
3	1	0	103010	Services généraux de sécurité publique	2 723 908 749,00
3	3	1	103031	Services généraux de la justice	1 683 072 063,76
3	3	2	103032	Cour suprême	464 349 808,00
3	3	4	103034	Parquets	28 227 666,00
3	3	5	103035	Tribunaux	6 872 980,00
3	4	1	103041	Prisons	142 566 644,80
3	5	2	103052	Services de protection civile	7 850 709,00
3	7	1	103071	Ordre et sécurité n.c.a.	4 231 761 701,00
Total 3					9 288 610 321,56
4	1	2	104012	Affaires générales concernant la main d'œuvre (réglementation, lutte contre la discrimination, arbitrage et médiation)	220 801 964,94
4	1	3	104013	Programme de lutte contre le chômage	1 071 707 379,00

Nomenclature			Code	Désignation	Montant payé
4	2	4	104024	Agriculture	2 827 095 563,79
4	2	5	104025	Pêche	5 767 459 109,92
4	2	6	104026	Élevage	791 032 110,00
4	2	7	104027	Développement irrigué	8 145 441 683,50
4	3	2	104032	pétrole et gaz naturel	2 398 643 677,00
4	3	4	104034	Electricité	870 215 584,00
4	3	5	104035	Energies renouvelables	80 336 981,00
4	3	6	104036	Affaires générales concernant l'énergie	42 676 374,00
4	4	1	104041	Industries extractives de ressources minérales	215 166 031,75
4	4	2	104042	Industries de transformation	65 946,00
4	4	5	104045	Travaux publics	642 722 604,00
4	5	1	104051	Transport routier, construction et maintenance de routes, voies urbaines et pistes rurales	24 186 686 141,05
4	5	4	104054	Transport par voie aérienne	1 173 393 258,91
4	6	1	104061	Affaires générales en matière de communication	126 379 843,00
4	6	2	104062	Poste	191 331 500,00
4	7	2	104072	Promotion du commerce extérieur	2 846 644,00
4	7	4	104074	Promotion du tourisme (informations, campagne de publicité)	372 107 530,20
4	7	6	104076	Artisanat	12 168 144,00
4	8	1	104081	Recherche et développement concernant les affaires économiques générales, les affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	32 423 733,72
4	8	4	104084	Recherche et développement concernant les industries extractives, les industries de transformation, le bâtiment et les travaux publics	6 559 324 272,68
Total 4					55 730 026 076,46
5	2	1	105021	Gestion des eaux usées	214 649 661,00
5	4	1	105041	Protection de la biodiversité et de l'environnement (parcs naturels et réserves, protection des espèces sauvages)	845 059 169,00
5	5	1	105051	Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	6 551 940,00
5	6	1	105061	Protection de l'environnement n.c.a.	96 072 774,44
Total 5					1 162 333 544,44
6	1	1	106011	Développement collectif	409 535 314,00
6	3	1	106031	Approvisionnement en eau potable	1 113 684 008,60
6	6	1	106061	Aménagements collectifs et logements n.c.a.	59 107 300,00
Total 6					1 582 326 622,60
7	1	1	107011	Affaires générales concernant la santé	7 647 076 627,69
7	2	3	107023	Appareillages médicaux et équipements	1 375 380 177,00
7	3	1	107031	Services de médecine générale	122 019 000,00
7	3	4	107034	Services paramédicaux	103 721 743,00
7	3	5	107035	Laboratoires d'analyse médicale	1 770 000,00
7	4	1	107041	Services hospitaliers généraux	2 519 909 403,00

Nomenclature			Code	Désignation	Montant payé
7	4	4	107044	Services de maternité	233 716 117,00
7	5	1	107051	Ecoles concernant la santé publique	245 201 830,00
7	5	3	107053	Centre de transfusion sanguine	78 344 596,00
7	5	4	107054	Santé et nutrition de l'enfant	1 290 652 865,00
7	5	7	107057	Santé mentale	190 385 972,00
7	6	2	107062	Lutte contre le VIH	20 469 897,00
7	7	1	107071	Recherche et développement dans le domaine de la santé	302 410 730,12
7	8	0	107080	Affaires concernant la santé	317 342 273,00
Total 7					14 448 401 230,81
8	1	1	108011	Services concernant les affaires religieuses	2 090 830 965,60
8	2	1	108021	Services concernant la culture (bibliothèques, musées, théâtres, jardins botaniques, zoos, concerts, production de films)	769 533 991,56
8	3	1	108031	Services concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	1 915 547 938,00
8	4	1	108041	Services concernant la jeunesse	177 684 002,00
8	5	2	108052	Services concernant le sport de compétition	83 516 252,00
Total 8					5 037 113 149,16
9	1	1	109011	Enseignement préprimaire et primaire	13 985 070 117,02
9	1	2	109012	Alphabétisation	42 060 750,00
9	2	1	109021	Enseignement secondaire non différencié	6 562 842 667,00
9	2	3	109023	Second cycle de l'enseignement secondaire	380 428 731,30
9	2	4	109024	Enseignement secondaire technique	797 294 961,24
9	4	1	109041	Enseignement du troisième degré non différencié	3 273 471 417,18
9	4	4	109044	Enseignement technique supérieur	359 228 674,00
9	5	2	109052	enseignement technique	349 730 217,78
9	8	4	109084	Affaires générales concernant l'enseignement	4 250 868 703,61
Total 9					30 000 996 239,13
10	1	1	110011	Action liée à la lutte contre la pauvreté non définie ailleurs	3 155 213 878,80
10	1	2	110012	Sécurité alimentaire	1 250 705 865,00
10	1	3	110013	Microfinance	50 000 000,00
10	2	8	110028	Prestations de logement	563 195 896,32
10	9	1	110091	Protection sociale	275 647 097,00
Total 10					5 294 762 737,12
11	1	1	111011	Non Classé	14 019 530 966,74
Total 11					14 019 530 966,74

Sigles et abréviations

ANRPTS	:	Agence nationale des registres des populations et titres sécurisés
BCM	:	Banque centrale de Mauritanie
BCI	:	Budget consolidé d'investissement
BIC	:	Bénéficiaire industriel et commercial
BNC	:	Bénéficiaire non commercial
CNUCED	:	Conférence des nations unies pour le commerce et de développement
IMF	:	Impôt minimum forfaitaire
ITS	:	Impôts sur les traitements et salaires
Mds	:	Milliards
OCDE	:	Organisation pour la conférence et le développement économique
ONSER	:	Office national des services d'eau en milieu rural
PAEPA	:	Projet d'alimentation en eau potable dans la zone méridionale
PASK	:	Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud et la Karakoro
PNIDDLE	:	Programme national intégré d'appui à la décentralisation, au Développement local et à l'emploi des jeunes
SNIM	:	Société nationale industrielle et minière
TOFE	:	Tableau des opérations financières de l'Etat
TPS	:	Taxe sur les prestations de services
TUS	:	Taxe unique de la SNIM
TVA	:	Taxe sur la valeur ajoutée
UM	:	Unité monétaire